

Traits physiques des Canadiens au XIX^e siècle

Rénald Lessard

Volume 4, numéro 2, été 1988

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/7226ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (imprimé)

1923-0923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Lessard, R. (1988). Traits physiques des Canadiens au XIX^e siècle. *Cap-aux-Diamants*, 4(2), 77-77.

Traits physiques des Canadiens au XIX^e siècle



Groupe de Voltigeurs sur le champ de bataille au cours de la guerre de 1812. Illustration d'Eugène Lelievre. (Parcs Canada).

Journée mémorable pour Jean-Baptiste Chevrette. Ce 4 novembre 1814, à Château-guay, Jacques Voyer, lieutenant-colonel du quatrième bataillon de la «*milice d'élite et incorporée*», vient de signer son certificat de démobilisation. Un an et demi plus tôt, plus précisément en mars 1813, ce gaillard de cinq pieds huit pouces aux cheveux noirs, aux yeux gris et au teint noir avait été conscrit en vertu d'un tirage au sort et transféré de la compagnie du capitaine Côté de la milice sédentaire de St-Thomas au service actif. Chevrette peut désormais retourner à son métier de navigateur ou entreprendre de nouvelles activités. Sa participation à la guerre, déclenchée en 1812 entre les États-Unis et la Grande-Bretagne, venait de prendre fin.

Ce portrait physique d'un Canadien du début du XIX^e siècle n'a rien de fictif. Au contraire, toutes les informations proviennent des archives et, qui plus est, se retrouveront dans un seul document: le certificat de démobilisation de Chevrette.

Dans le but d'empêcher que ce type d'attestation ne soit utilisé à mauvais escient par d'autres personnes, les autorités inscrivent sur le formulaire le signalement de l'individu concerné. Outre les contrats d'engagement militaire passés devant notaire, les certificats de démobilisation sont l'un des rares documents à fournir une description physique d'un grand nombre d'habitants du Bas-Canada de cette époque. Or, plusieurs de ces pièces subsistent encore de

nos jours à l'intérieur des milliers de demandes de terre ou de récompense faites par les miliciens au gouvernement.

Durant la guerre de 1812, la milice se divisait en deux catégories: une première regroupait tous les hommes de 16 à 60 ans, destinés à servir que de courtes périodes. La deuxième catégorie se composait de miliciens choisis par tirage au sort parmi les précédents et en constituait l'élite. Chacun d'entre eux devait servir activement durant une période d'un à deux ans.

Après la guerre, diverses mesures furent prises afin de récompenser les miliciens ayant fait partie de la milice d'élite et incorporée. Des terres leur furent distribuées et, à partir de 1838, des actions provisoires (scripts) d'une valeur monétaire équivalant à un nombre d'acres de terrains sont remises. En 1875, le gouvernement vote des gratifications pour les vétérans de la guerre de 1812. Une liste de 3 032 noms est alors dressée (*Documents de la session* (1876), no 7a).

Les Archives nationales du Québec conservent des milliers de dossiers antérieurs à 1851 (03Q, E21/296 à 365). Grâce à différents instruments de recherche, il est relativement aisé de retrouver ces requêtes et les certificats de démobilisation qui y sont généralement annexés. Le potentiel de cette source est important. En France, des études sur l'évolution de la taille, sur la couleur des yeux ou des cheveux ont déjà été menées à l'aide de sources similaires. L'histoire génétique y trouve aussi son profit. Au Canada, Michelle Guitard a réussi, à l'aide des contrats d'engagements des miliciens comme les Voltigeurs, à esquisser certains traits physiques de ce groupe. La majorité des 440 cas étudiés a les cheveux noirs ou bruns et les yeux gris.

Si pour le généticien ou l'historien ces données s'avèrent intéressantes, elles peuvent également être d'un intérêt primordial pour les généalogistes qui, à défaut de portraits ou de photographies, pourront connaître l'aspect physique de l'un ou de plusieurs de leurs ancêtres. ♦

Rénauld Lessard



Gîte et petit déjeuner
451, Saint-Raphaël
Cap-à-l'Aigle, Charlevoix
(418) 665-2750